

specif

Lettre n°14

Mars 2007

Nouveau : adhérez en ligne

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

Edito

par Christine Choppy, Présidente de Specif et Pierre Lescanne, Vice-président de Specif

L'information n'attend pas comme nous le savons et encore moins les éditeurs des publications de Specif. Comme l'éditorial de cette lettre est dû le soir de l'élection du nouveau bureau de Specif, nous avons décidé de l'écrire à deux claviers, mettant ainsi en commun les compétences de la nouvelle présidente et celle de l'ancien président. Suite à son renouvellement au cours de l'assemblée générale de Bordeaux du 10 janvier, dont le compte-rendu paraîtra dans un bulletin à venir, le conseil d'administration a procédé le 8 mars à l'élection de son nouveau bureau. Ce bureau, entouré de commissions qui se promettent d'être actives, s'est déjà donné un programme ambitieux avec l'organisation les 30 mai et 31 mai de plusieurs réunions. Voir les détails en dernière page.

Mais l'actualité chaude qui nous presse à faire paraître cette lettre est celle des élections à la vingt-septième section du conseil national des universités (le CNU-27 dans notre jargon) dont les échéances s'approchent. Face à la spécificité de notre discipline due en particulier à la diversité des métiers d'enseignants-chercheurs en informatique et des domaines de compétence ainsi qu'à la taille de la section, Specif avait décidé, il y a plusieurs années, de s'engager dans ce processus électoral de composition du CNU. Elle l'a fait et continue à le faire suivant trois principes qui sont la *transparence*, la *rigueur* et l'*équité*. *L'analyse du bilan de la section nous montre que nous avons eu raison d'appuyer cette démarche et donc le CA a décidé de poursuivre ce type d'intervention. Dans cette lettre, vous trouverez un texte précisant nos positions vis-à-vis du CNU-27, rappelant ces principes et expliquant comment nous les mettrons en œuvre. Si vous voulez participer à cette action et à cet investissement auprès de notre communauté scientifique nous vous invitons à vous manifester auprès des collègues à qui nous avons confié la tâche de constituer les listes de candidats.*

Je dois dire (c'est Christine Choppy qui parle) que c'est très agréable de prendre la présidence de Specif dans ce contexte, et que je tiens à rendre hommage au travail que tous ont effectué pour que Specif soit une association vivante et dynamique, et tout particulièrement aux impulsions que Pierre Lescanne a données lors de sa présidence.



Sommaire

- . Edito
- . Elections au CNU en 2007
- . Journée Specif 30-31 mai 2007

Elections au CNU en 2007

L'arrêté du 19 février 2007 relatif à l'élection des membres du Conseil National des Universités est paru au Journal Officiel du 24 février. Il mentionne la révision des listes électorales et les opérations électorales elles-mêmes, ainsi que le calendrier de ces opérations.

Des élus Specif dans la prochaine section 27 du CNU

Session après session, la 27^{ème} section du CNU a accompli un travail efficace dans un esprit de consensus et de sérieux. Durant la mandature qui arrive à son terme, le rôle des 14 élus des listes Specif a largement contribué à ce bon résultat car tous ont eu le souci d'exercer leur mission avec transparence, rigueur et équité. Président depuis 1999, Daniel Herman, élu Specif et président de section sortant, a su conduire les séances dans une ambiance studieuse et sereine, associant harmonieusement membres élus de toutes listes et nommés, tous collègues confondus.

En février 2007, le Conseil d'administration de Specif a décidé de présenter des listes A et B aux prochaines élections au CNU. Comme en 1998 et 2003, ses candidats devront représenter la diversité des contextes d'exercice de notre métier d'enseignant-chercheur et des domaines de compétences scientifiques. Adhérents Specif, nos candidats seront en prise directe sur les préoccupations de l'association, sensibilisés à la réflexion de la communauté scientifique afin de prendre au mieux en considération les spécificités des carrières des ensei-

gnants-chercheurs en informatique.

Comme l'ont fait tous les élus Specif jusqu'à présent, ils s'engageront à la transparence de leurs travaux après chaque session.

Pour constituer les listes, le CA de Specif a mandaté un groupe de quatre personnes : Nelly Bensimon, Jean-Christophe Janodet, Jacques Mossière et Florence Sèdes. Ce groupe travaillera en concertation avec la présidence de Specif et s'assurera des conseils de Daniel Herman. Une fois constituées, les listes seront soumises à l'approbation du CA de Specif.

Si vous souhaitez être candidat(e) sur nos listes sur ces bases, prenez dès aujourd'hui contact avec Jacques Mossière (Jacques.Mossiere@imag.fr) pour la liste A ou Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr) pour la liste B.

Calendrier des opérations électorales du Conseil National des Universités

Dates	Opérations du scrutin du 16 octobre 2007	Observations
31 mars 2007	Appréciation de la situation des électeurs par le MENESR.	
13 avril 2007	Date limite de transmission des demandes d'inscription sur les listes électorales des chercheurs et des personnels assimilés aux enseignants-chercheurs.	Lettres recommandées avec avis de réception.
24 avril 2007	Affichage des listes électorales dans les établissements.	
22 mai 2007 minuit	Date limite de transmission des demandes en rectification des listes électorales au MENESR.	Lettres recommandées avec avis de réception.
11 juin 2007	Affichage des listes électorales définitives dans les établissements.	
25 juin 2007, à minuit	Date limite de transmission au MENESR des listes de candidats et des professions de foi témoins.	Lettres recommandées avec avis de réception.
9, 10, 11 juillet 2007	Consultation des listes de candidats au MENESR.	
18 juillet 2007, à minuit	Date limite de contestation des listes de candidats.	
17 septembre 2007	Affichage des listes de candidats dans les établissements. Transmission aux électeurs du matériel de vote (bulletins de vote, enveloppes nos 1 et 2), accompagné le cas échéant des professions de foi.	
Du 17 septembre au 16 octobre 2007, à 12 heures	Consultation des professions de foi électroniques sur le site internet du MENESR. Les électeurs votent dès l'obtention du matériel de vote.	
16 octobre 2007, à 12 heures	Clôture du scrutin date limite de réception des votes par correspondance au MENESR.	
17 octobre 2007	Dépouillement des votes.	
24 octobre 2007	Publication des résultats par le MENESR.	

Vous trouverez ci-dessous quelques indications sur l'intérêt et la charge de travail que représente la participation au CNU ainsi que la version courante de la profession de foi qui sera attachée à nos listes.

La participation au CNU

Toutes les personnes ayant eu l'occasion de siéger dans la 27^{ème} section du CNU s'accordent pour souligner l'intérêt de ce travail : il donne une vue d'ensemble de la communauté informatique nationale et de l'évolution de notre discipline (thèmes de recherche et filières d'enseignement). Les fonctions actuelles confiées au CNU (établissement des listes de qualification, promotions nationales des enseignants-

chercheurs et attribution de semestres sabbatiques) risquent d'évoluer au cours de la prochaine mandature avec la création de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). La section pourrait être aussi sollicitée pour accompagner le Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) dans l'évaluation des laboratoires.

En contrepartie, la participation au CNU représente au moins un mois de travail à plein temps pour les maîtres de conférences, davantage pour les professeurs, comprenant le travail préparatoire des sessions et le temps de présence de ces sessions.

Pour la session d'hiver (qualifications), le bureau de la section affecte à chaque membre un nombre équivalent de dossiers (42 en 2004, 50 en 2007)

sur lesquels il doit faire un rapport. Ces dossiers parviennent à la mi-décembre aux rapporteurs qui doivent en vérifier la recevabilité, en accuser réception aux candidats puis rédiger les rapports avant la session se tenant généralement à partir de la 2^{ème} quinzaine de janvier. Cette année, la section a examiné de l'ordre de 1000 candidatures.

Pour la session de printemps (promotions, CRCT, reclassement), chaque membre doit rédiger un rapport sur une vingtaine de dossiers transmis via le ministère.

Les candidats Specif doivent s'engager à participer à l'intégralité des sessions. Si le fonctionnement actuel de la section est maintenu, les durées cumulées des sessions totalisent 13 jours pour les professeurs et 7 jours pour les maîtres de conférences.

Profession de foi

Depuis sa création, **Specif** rassemble la communauté des enseignants-chercheurs en informatique dans le but de promouvoir l'enseignement et la recherche en informatique. Thématiques de recherche diversifiées et souvent pluridisciplinaires, transversalité de notre discipline remarquable notamment dans l'enseignement, besoins en compétences informatiques dans des activités stratégiques de l'université, autant de spécificités qui font que les enseignants-chercheurs relevant de la 27^{ème} section du CNU assument des missions débordant de leurs fonctions statutaires.

La préoccupation constante de **Specif** est d'analyser la diversité de ces situations, de mutualiser les expériences, de comprendre comment l'environnement universitaire interagit avec notre métier d'enseignant-chercheur, d'identifier les paramètres de l'évolution de nos carrières et de les faire prendre en compte dans leur évaluation par le CNU. Aussi nos listes de candidats aux élections de la 27^{ème} section CNU reflètent :

- la **diversité thématique**, notamment dans ses aspects théoriques, techniques, appliqués et sociaux,
- la **diversité géographique** des lieux d'exercice des enseignants-chercheurs,
- la **diversité des contextes** d'enseignement et de recherche,
- dans les limites imposées par la composition de la section, **un juste équilibre hommes femmes**.

Pour les qualifications, nous apprécierons les aptitudes à la recherche, reconnues par la communauté thématique, et les aptitudes à l'enseignement, attestées par une bonne expérience pédagogique. Pour la qualification aux fonctions de professeur, l'aptitude à l'animation, tant en recherche qu'en enseignement, et la prise de responsabilités collectives seront des facteurs supplémentaires d'évaluation. Nous souhaitons également favoriser une ouverture en prenant en compte des travaux de qualité situés à la frontière de la discipline, ainsi que les travaux interdisciplinaires.

Pour les promotions, nous examinerons l'ensemble des facettes de notre métier en tenant compte des spécificités de notre section : jeunesse du corps, faible pourcentage de professeurs, manque criant de personnels techniques et administratifs... Les promotions doivent apprécier recherche fondamentale et appliquée, formation initiale et continue, innovations pédagogiques, gestion de l'enseignement et de la recherche, activités collectives, qu'elles soient administratives ou techniques.

Les principes de **transparence**, de **rigueur et d'équité** qui ont toujours été défendus par **Specif** seront à nouveau ceux des listes que nous proposons.

Pour les prochaines élections, **Specif** maintiendra des membres sortants, garants de la continuité de l'esprit de consensus et d'efficacité de la 27^{ème} section sortante, sur des listes qui feront largement appel à de nouveaux collègues. Nous nous engageons à continuer de rendre compte de notre travail à l'ensemble des collègues, en explicitant dans la mesure du possible les critères retenus par la section et en publiant dans les meilleurs délais les résultats de ses travaux.

Elisabeth Muriasco reste trésorière et Annie Choquet-Geniet reste secrétaire du CA, tandis que les autres postes de la direction sont renouvelés : Jean-Pierre Peyrin devient vice-président enseignement, Hervé Martin devient vice-président recherche et les deux signataires de cet éditorial échangent leurs postes, Pierre Lescanne prend la vice-présidence international et Christine Choppy la présidence de Specif.

Journées Specif 30 et 31 mai 2007

Le bilan du congrès de Bordeaux sera détaillé dans le bulletin 57 à paraître en avril. Il a été un franc succès avec une centaine de participants.

30 mai. Le matin, les directeurs d'unité ou d'équipe de recherche réfléchiront aux problèmes de l'évaluation des laboratoires et des chercheurs. L'après-midi, une réunion des directeurs d'enseignement permettra une première prise de contact, car un tel rassemblement bien que réclamé par les protagonistes, n'a jamais eu lieu, nous y inviterons les tutelles. Ces deux assemblées fusionneront pour aborder les questions liées à l'Europe ainsi que les problèmes posés par le renouvellement, dans les 5 ans à venir, d'une grande proportion des cadres de l'informatique à l'Université. Les nouveaux recrutés auront la charge de la direction et de l'orientation de notre discipline. Nos choix doivent en tenir compte d'autant plus que l'évolution de la technologie et de la place de l'informatique dans la société vont provoquer un changement profond de l'enseignement et de la recherche.

31 mai. La mise en œuvre du LMD a remis en cause la place de l'informatique comme fondement des enseignements dans les disciplines scientifiques. Nous devons en prendre acte et nous interroger sur les conséquences inhérentes à cette situation.

Le C2i (certificat de compétence informatique) est souvent envisagé comme le moyen de dispenser les fondements de l'informatique. Le caractère fondamental de la mise en place du C2i conduit à s'interroger sur ce que doit être l'informatique grand public. Autrement dit, quelles sont les connaissances que l'honnête homme doit avoir en informatique. Les référentiels établis dans les textes du ministère font l'unanimité des participants. Une conséquence est que cette situation peut nous amener à changer radicalement notre façon d'enseigner afin de permettre la prise en main des concepts et l'intégration de la sociologie et des usages en travaillant en particulier avec les ergonomes. Il s'agit en outre avec l'enseignement des langues d'une des deux disciplines où un programme national a été défini. Les référentiels retenus sont en général jugés pertinents. En revanche, les bases de données des questions utilisées pour les QCM d'évaluation ne font pas l'unanimité.

Un grand chantier est à engager pour travailler sur le contenu. La journée du 31 mai initiera ce processus.

Specif : Présidente Christine Choppy (Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr)

• **Vice-présidents** Jean-Pierre Peyrin (Jean-Pierre.Peyrin@imag.fr),
Hervé Martin (Herve.Martin@imag.fr),
Pierre Lescanne (Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr)

• **Secrétaire** Annie Geniet (ageniet@ensma.fr)

• **Trésorière** Elisabeth Muriasco (muriasco@univ-tln.fr)

• **Adhésions** Isabelle Simplot-Ryl (ryl@lifl.fr)

• **Web** <http://www.specif.org>

La lettre de Specif : Directeur de la publication Pierre Lescanne

• **Comité de rédaction** Nelly Bensimon, Christian Carrez, Christine Crochepeyre, Jean-Christophe Janodet, Jacques Mossière, Florence Sèdes

• **Secrétariat de rédaction** Christian Carrez (carrez@cnam.fr) Christine Crochepeyre (croche@cnam.fr)

• **Conception graphique** Dulce Araujo

• **Imprimerie** Launay - Tirage 660

• **ISSN 1779-8949 Titre de Lettre(SPECIF)**

Postes mis au concours

Le Journal Officiel n°49 du 27 février 2007 donne la liste des postes de Maîtres de Conférences et de Professeurs ouverts à mutation, détachement ou recrutement. On peut noter environ 133 postes de MCF et 58 postes de PR. Les candidats doivent se déclarer avant le 27 mars. Les établissements ont jusqu'au 1 juin pour établir leur proposition, les candidats retenus donneront leur choix entre le 12 et le 19 juin.

Adhésion en ligne

Attirons votre attention sur le fait qu'il devient facile d'adhérer à Specif par internet et c'est l'occasion de remercier Isabelle Simplot-Ryl qui a accepté de prendre en charge les adhésions.

L'adhésion peut maintenant se faire en ligne depuis le site de Specif, et le paiement par virement. Un accès restreint permet également aux correspondants de connaître les adhérents de leur zone.

Adhésions

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de Specif. Il est à remettre, accompagné du règlement, de préférence à votre correspondant. Il peut aussi être envoyé à :

Isabelle Simplot-Ryl - Adhésions Specif,

LIFL, CNRS UMR 8022

Université des Sciences et Technologies de Lille,

59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Le tarif pour une adhésion :

- personne morale selon les effectifs;
- personne physique 30 euros ou 15 euros pour les tarifs réduits (docteurs, ATER, non titulaires, en poste depuis moins de 2 ans, retraités).

Informations sur l'association

Siège social : Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France, Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris cedex 05

RIP:

établissement : 20041 Guichet 01016

n° compte : 0655097D037 clé RIP 30

n° SIRET : 352 737 076 00021

n° SIREN 352 737 076